du Brésil, prie S. Ex.ce M.r le B.on de Damas Pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères de vouloir bien prendre les ordres de S. M. à cet égard, le B.on de Pedrabranca saisit cette occasion pour renouveller à S. Ex.ce les assurances de sa haute considération. Paris ce 17 Novembre 1826.

M.r le B.on Le Chev.r Gustave Kiechkopfer Consul General du Brésil à Paris ayant nommé d'après l'autorisation à lui accordée et d'après les commissions que j'ai l'honneur de soumettre ci-joints à V. Ex.ce M.rs, le Chev.r Grandsire aîné Vice-Consul du Brésil à Calais, A. Bonfils à Cherbourg, Michel de la Brope à Nantes, Jean Pierre adolphe Balguérie à Bordeaux, David Augustin Victor Villars à Montpellier, B. Guy, fils, à Lyon, Jean Jacques Landon à Marseilles, tous Résidents dans les dites villes, je crois devoir m'adresser à V. Ex.ce pour la prier de vouloir bien faire expédier les ordres nécessaires afin que les susdits Vice-Consuls puissent remplir provisoirement leurs fonctions jusqu'à ce que S. M. I. leur accorde les Diplômes d'usage, attendu qu'il est de l'intérieur des deux Nations qu'il existe dès à présent de tels Agents. Je profite cette occasion pour renouveller à V. Ex.ce les assurances de la haute considération avec la quelle j'ai l'honneur d'être, M.r le B.on, de V. Ex.ce très humble & très obéissant Serviteur Le B.on de Pedrabranca. S. Ex.ce M.r le B.on de Damas Pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat au Département des Aff. Etrangères. Paris ce 29 Novembre 1826.

M.r le Marquis. Dans le doute d'avoir le plaisir de vous rencontrer avant votre départ, et desirant faire arriver en toute sureté au Ministre des Affaires Etrangères 55 planches de la Flore Brésilienne que mon Gouvernement fait lithographier en ce moment dans cette Capitale, sur de votre bonté j'ai pris la liberté de faire charger M.r Navara de les remettre à V. Ex.ce que je n'ais prier à présent de vouloir bien accéder à ma demande. Je ferai tout mon possible pour recevoir vos ordres avant votre départ,

et en tout cas je vous prie d'agréer les assurances de ma considération la plus distinguée. J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Marquis, de Votre très humble et très obéissant serviteur. Le Bon de Pedrabrana. — Paris ce 13 Décembre 1826. S. Ex. M. le Marquis de Gabriac.

M. le Bon L'accueil favorable que Vre Ex. accorde aux demandes des Brésiliens qui cherchent de l'instruction en France, m'encourage à la prier de vouloir bien s'intéresser à ce que M. le Lieutenant d'artillerie à cheval d'Almeim Bizerra puisse suivre les Cours de l'Ecole d'Etat Major et M. de Vasconcellos (Francisco Joaquim puisse être admis en qualité d'externe à ceux de l'Ecole Polytechnique. Je saisis cette occasion pour réitérer à Vre Ex. les assurances de ma haute considération. J'ai l'honneur d'être, M. le Bon de Votre Ex. très humble & très obéissant serviteur le Vte de Pedrabrana. Paris ce 12 Décembre 1826. S. Ex. M. le Bon de Damas, Pair de France &a.

M. le Bon J'ai reçu votre lettre du 23 courant, Vre Ex. m'exprime le désir qu'Elle a de connaître aussi promptement que possible les mesures que je prendrai sur la communication qu'Elle me fait à l'égard des perceptions de droits que le Consul du Brésil au Hâvre a cru devoir exiger sur les expéditions des Marchandises Françaises. Je m'empresse de satisfaire à Votre Ex., et pour cela j'ai l'honneur de lui dire que je me suis immédiatement adressé au dit Consul pour lui faire savoir qu'il ne doit percevoir que les droits qui lui seront fixés ou par les lois ou d'après la lettre des Traités, et que quant à ceux qu'il a perçus selon son interprétation particulière il doit être d'intelligence qu'il est dans l'obligation de restituer à qui de droit les sommes sitôt que le Gouvernement de l'Empereur jugera qu'il a surpassé ce qui lui était dû. Outre les recours qu'ont les parties auprès du Gouvernement du Brésil pour faire leurs réclamations, je vais lui exposer la nécessité de prendre une délibération définitive à ce sujet. Je suis persuadé, M. le B., qu'elle sera à la plein satisfaction du Gouvernement de Sa